

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 25 septembre 2024**

Communication n° 33/09.2024

Objet: de nouvelles prairies fleurissent dans nos espaces verts

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Afin de participer à la promotion de la biodiversité dans les espaces verts, les Communes de la région ont mis en place un entretien différencié. Ce dernier consiste à réfléchir à l'aménagement de chaque surface en prenant compte les besoins de la population, mais également de la faune et de la flore. De nouvelles prairies sont en cours d'aménagement dans plusieurs Communes, dont une à Saint-Prex, à côté du terrain de foot synthétique de Marcy.

Les prairies fleuries constituent des milieux essentiels pour la biodiversité. Du fait de leur diversité floristique, elles sont très favorables à la faune, en leur offrant un habitat et des ressources alimentaires. Les insectes et notamment les papillons, les criquets et sauterelles en sont les principaux bénéficiaires. La raréfaction des prairies menace ces petites bestioles qui ne trouvent plus de refuge.

Un appel à projet sur des parcelles privées a également été proposé à la population des neuf Communes de Région Morges. Des parcelles saint-preyardes ont d'ailleurs été sélectionnées.

Une séance d'information ouverte à toutes et tous aura lieu demain 26 septembre 2024 de 19h30 à 21h00 ici-même au Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin pour en apprendre davantage.

La Municipalité

Saint-Prex, le 25 septembre 2024/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72